

## Fusion

# Les citoyens de Blonay et Saint-Légier se sont dit oui de justesse

**Les deux voisins ont scellé leur union ce dimanche, à 54 voix près pour la première! La nouvelle entité de 12'000 habitants sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2022.**

**Karim Di Matteo**

«We did it (on l'a fait)!» Au bout du fil, Anne Weill-Lévy, du comité Oui à la fusion Blonay-Saint-Légier, explose de joie. De même, le téléphone d'Alain Bovay n'en finit pas de crépiter de messages de félicitations. En présence des conseillers d'État Philippe Leuba et Christelle Luisier, le syndic de Saint-Légier savoure le succès aux côtés de son homologue de Blonay Dominique Martin à la salle de Bahyse.

Il est 15 h 45 et le verdict vient de tomber en ce dimanche de votations: leurs concitoyens, au terme d'une campagne très émotionnelle, ont apporté le oui décisif à la fusion de leurs Communes, après ceux des Municipalités et des Conseils communaux en début d'année. Les deux populations ont ainsi donné naissance à une nouvelle ville de 12'000 habitants, «Blonay-Saint-Légier», qui sera effective dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022, comme prévu par la convention de fusion.

## Une victoire d'importance

Cette dernière est par ailleurs la plus importante dans le canton après celle de Montreux en 1962. Une victoire d'autant plus symbolique que les unions de Communes ont connu un fléchissement ces dernières années. Le taux d'imposition de Blonay-Saint-Légier a quant à lui été fixé à 68,5 points.



«C'est l'aboutissement de cinq ans de travail», se réjouit Alain Bovay dans un soupir. Celui de Dominique Martin est encore plus long. En effet, le oui l'a emporté pour 54 voix dans sa commune: 1478 à 1424! «Nous savions



«C'est le début d'une nouvelle phase d'intense travail [...], il faudra placer chaque employé au bon endroit, ce que nous ferons avec l'aide d'un bureau spécialisé»

**Dominique Martin,**  
syndic de Blonay



«Il reste énormément de points en suspens, particulièrement celui du sort des employés communaux, dont certains se disent inquiets»

**André Grivel,**  
conseiller communal à Blonay

depuis le début que ce serait serré, surtout à Blonay», admet-il. À Saint-Légier, l'écart s'est révélé plus net: 1388 à 1151 (54%). Le taux de participation s'est élevé respectivement à 66,9% et 68,6%.

Au vu de ce faible écart, Dominique Martin se refuse d'ailleurs à verser dans le triomphalisme: «C'est le début d'une nouvelle phase d'intense travail d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Je pense en premier lieu au domaine des res-

sources humaines: il faudra placer chaque employé au bon endroit, ce que nous ferons avec l'aide d'un bureau spécialisé.» La convention de fusion prévoit en effet que l'entier du personnel soit conservé et que le siège administratif prenne place à Blonay.

## «Une voix qui compte»

«Cette victoire est la première marche d'un parcours qui nous conduira à être une voix qui compte sur le plan régional et cantonal», assure Anne Weill-Lévy. Pour cette dernière, la priorité est désormais «de fédérer les acquis pour que les gens se sentent bien dans cette fusion». Le syndic de Saint-Légier en est par ailleurs convaincu: «Le temps nous donnera raison.»

Pendant du jour, le comité du non entend y veiller, promet-il. Pour André Grivel, conseiller communal Verts et Ouverts à Blonay, «il reste énormément de points en suspens, particulièrement celui du sort des employés communaux justement, dont certains se disent inquiets». S'il se déclare «déçu» du résultat du scrutin, il ajoute toutefois: «Notre comité éprouve tout de même un sentiment de satisfaction d'avoir amené le débat sur la place publique.»

## «Vote sanction»

Jean-Marc Nicolet, lui aussi conseiller communal Verts et Ouverts à Blonay, qualifie pour sa part le résultat serré du jour de «vote sanction». Et d'enjoindre les autorités «à honorer leurs promesses et tenir compte dans le futur de l'avis de la part importante de la population qui s'est prononcée contre la fusion». Sur le front strictement politique, il appelle également «à rebrasser les cartes au sein de la future Municipalité à sept membres et du Conseil communal à 80, contre les 10 et 130 aujourd'hui entre les deux Communes.» De nouvelles autorités qui seront élues à l'automne 2021.

## Commentaire

### Petit oui, grosse responsabilité

**Karim Di Matteo**  
Rubrique  
Riviera-  
Chablais



La fusion de Blonay-Saint-Légier va bien au-delà du simple mariage de raison. Les deux voisins ont tant en commun que, à défaut de préjuger de la santé de la future commune, leur union paraît pour le moins naturelle sur le papier. Pour le reste - parce que si le cœur c'est bien, le panier de la

mariée aussi -, les citoyens des deux communes se sont majoritairement laissés convaincre par les avantages à constituer une ville de 12'000 habitants plutôt que deux villages de taille moyenne. La perte d'identité? On voit mal qu'elles fassent les frais du scrutin de ce dimanche, surtout au sein d'une commune baptisée... Blonay-Saint-Légier. Le oui du bout de la langue à Blonay - à 54 voix près - lance toutefois un appel clair, et celui-ci doit résonner des deux côtés de l'Oyonne: une fois

les confettis et le champagne de la victoire remisés, il restera beaucoup à faire en vue d'être prêt le 1<sup>er</sup> janvier 2022, date du début du fonctionnement de la commune fusionnée. On pense en particulier au personnel communal qui veut croire aux promesses de garantie de l'emploi et des conditions de travail dans la nouvelle organisation, mais dont on peut légitimement comprendre l'appréhension au moment de faire ce qui reste, à ce stade, un grand saut dans l'inconnu.

## La monnaie locale l'épi risque de succomber au coronavirus

### Paiement

**La tentative de doper le commerce local au centre du canton n'a pas rencontré le succès espéré. Sans nouvelles forces vives, l'expérience s'arrêtera en juin prochain.**

Deux ans après la mise en circulation des billets de l'épi, le constat est amer: alors que la première monnaie locale vaudoise s'installait pas à pas dans les porte-monnaies des habitants du Gros-de-Vaud et du pied du Jura, la crise sanitaire en cours l'a renvoyée brutalement dans les tiroirs.

«Le Covid a considérablement réduit l'utilisation de monnaie papier en général. Sommes-nous arrivés trop tôt ou trop tard? Quoi qu'il en soit, l'avenir de l'épi est en jeu!» a annoncé sans langue de bois la coinitiatrice du projet, Marie-Jo Aebly, mardi dernier à Échallens, lors de l'assemblée générale annuelle de l'association ayant émis les billets.

### Succès mitigé

De toute manière, la mayonnaise avait de la peine à prendre: «Si de

fin 2018 à fin 2019 nous sommes passés de 15'000 à 24'000 épis en circulation, nous avons aussi constaté qu'ils avaient tendance à s'accumuler chez nos prestataires (ndlr: au nombre de 57 à la fin 2019). Ces derniers n'arrivaient en effet pas à les écouler chez leurs fournisseurs.»

### Persévérer ou renoncer

Faut-il alors persévérer ou renoncer, comme l'on fait les promoteurs de la monnaie locale valaisanne le farinet à la fin de

2019? La question a fait débat lors de la séance. Pour élargir le nombre d'utilisateurs et séduire les jeunes, un participant a proposé d'étudier un format électronique. Irréalizable avec les moyens financiers actuels de l'association, lui a répondu Muriel Lasserre, l'autre coinitiatrice du projet. Et dérangeant éthiquement pour Jean-Pierre Geissberger, l'un des membres de l'association: «D'abord cela ne correspondrait pas à notre charte et, surtout, cette solution

n'irait pas dans le sens d'un monde meilleur comme nous le voulions initialement.»

### En quête de forces vives

Ajoutez encore l'absence de candidatures pour pallier la démission à la fin l'année de deux des cinq membres du comité et le tableau devient très sombre. L'assemblée n'a toutefois pas voulu lancer de procédure de dissolution. Elle s'est donné deux mois supplémentaires pour trouver de nouvelles forces vives. «Parce que

quand on voit le nombre de jeunes qui défilent en ce moment dans la rue pour un monde meilleur, on doit bien en trouver quelques-uns qui s'engagent», a lancé un participant. Dans le cas contraire, l'histoire de l'épi pourrait bien s'arrêter en juin prochain. «On a fait ce qu'on a pu, et tout n'est pas perdu si ça s'arrête, a constaté Muriel Lasserre. L'épi a suscité quantité d'actions très positives et, je l'espère, participé à quelques prises de conscience.»

**Sylvain Muller**

## La grue a pris son envol dimanche

● L'épi se fane, mais la grue s'envole. Dès dimanche, les premiers billets de la monnaie locale commune à la Gruyère, au Pays-d'Enhaut et au Saanenland ont commencé à changer de mains lors d'un marché organisé à la grande salle de Château-d'Œx. Des coupures de 1, 2, 3, 5, 10, 20 et 50 sont mises en circulation. La déconfiture connue par l'épi - mais également le farinet en Valais - n'inquiète pas outre

mesure Simon Rauber, président de l'association qui a mené le projet jusqu'à son éclosion: «Le Covid n'a pas aidé: les gens se sont mis à avoir peur des billets, de manière pas forcément justifiée. Mais il y a une prise de conscience de l'importance de consommer localement.» L'idée d'une «monnaie locale complémentaire» a été lancée en 2016, pour «encourager un mode de consommation plus durable».

Disponibles notamment auprès des Offices du tourisme de Rougemont, de Château-d'Œx, de Charmey (FR) et de Bulle (FR), les devises peuvent déjà être dépensées dans une soixantaine de commerces du Pays-d'Enhaut et de la Gruyère: magasins de sport, fromageries, épicerie, marchés à la ferme, ateliers d'artisans, cabinets de médecine douce ou encore gîtes touristiques... Alors que la grue devait également circuler dans la partie

bernoise de la Haute-Saraine, aucun commerce du Saanenland, à ce jour, n'en vend ni n'en accepte. «La porte reste ouverte. Nous avons des partenaires intéressés dans cette région, je suis convaincu qu'ils vont nous rejoindre. La mentalité alémanique est un peu différente: les gens aiment bien attendre et réfléchir avant de se lancer.» **D.G.**

Toutes les infos sur [www.lagrue-mlc.ch](http://www.lagrue-mlc.ch)

## La Broye soulagée par le oui aux avions de combat

**Votations fédérales**  
**Les résultats du vote sur l'acquisition des avions de combat rassurent la région de Payerne, qui profite des bénéfices économiques de l'aéroport militaire.**

L'acquisition des avions de combat a passé à la raclette ce dimanche après-midi, avec 50,1% de oui au niveau fédéral. Alors que le canton de Vaud a rejeté l'initiative à 58,94%, du côté de Payerne on jubile. «Nous sommes soulagés», admet le syndic, Éric Küng. «Notre Municipalité a soutenu l'initiative en raison de l'intérêt économique que présente l'aéroport militaire pour la région.»

La population a suivi les recommandations de son Exécutif à plus de 60%, la base aérienne représentant plus de 630 emplois directs dans la région.

Du côté de l'armée, c'est un peu la douche froide. «Pour moi, ce résultat est catastrophique. J'attends impatiemment les analyses afin de mieux comprendre le ressenti de la population», déclare à chaud Michaël Leuthold, le commandant de la base aérienne de Payerne. Pour lui, de nouveaux avions de combat sont nécessaires. «Il faut non seulement remplacer des appareils dont la durée de vie est limitée mais également avoir une cohérence opérationnelle des différents secteurs de l'armée, ce qui serait compliqué sans défense aérienne.»

«Nous ne sommes pas formellement opposés aux avions. D'ailleurs, nous sommes restés neutres sur la question. En revanche, nous aimerions être plus écoutés»

**Cédric Péclard,** président de l'Association pour la sauvegarde des intérêts des communes broyardes touchées par l'aéroport de Payerne

Des assertions contestées par Felix Stürner, municipal moudonnois et président des Verts de la Broye-Vully: «Ce résultat serré envoie un signal à l'armée, stipulant qu'il faudrait privilégier d'autres formes de défense, comme les drones ou la cybersécurité.» S'il ne conteste pas l'apport économique de la base militaire pour la région, l'élu se dit favorable à un développement d'autres secteurs.

Prochaine étape: le choix du modèle de l'avion par le Conseil fédéral. L'Association pour la sauvegarde des intérêts des communes broyardes touchées par l'aérodrome de Payerne (ASIC) regrette ne pas constituer un partenaire de choix durant ce processus. «Nous ne sommes pas formellement opposés aux avions. D'ailleurs, nous sommes restés neutres sur la question. En revanche, nous aimerions être plus écoutés», confie son président, Cédric Péclard. L'association dit s'engager pour faire respecter les règlements de l'exploitation, notamment en ce qui concerne les nuisances sonores. **Olalla Pineiro**